



## Paroisse Sainte-Marie d'Orléans Sacrement de la confirmation – 2018



Le 25 septembre 2017

Chers parents, tuteurs/tutrices,

Puisque votre enfant est présentement inscrit en 6<sup>e</sup> année, il/elle est invité(e) à recevoir le sacrement de la confirmation au printemps 2018 à la paroisse Sainte-Marie d'Orléans. Si votre enfant désire être confirmé, les prérequis sont les suivants : avoir reçu les sacrements du baptême selon le rite catholique romain, du premier pardon et de la première des communions. Si toutefois votre enfant n'a pas reçu un de ces sacrements et désire recevoir la confirmation, veuillez m'en informer **d'ici le 3 octobre** au [confirmation@saintemarieorleans.ca](mailto:confirmation@saintemarieorleans.ca) afin que je vous fournisse les dispositions à prendre.

**Toutefois, si vous prévoyez que votre enfant ne se fera pas confirmer en 2018, svp m'en aviser le plus tôt possible au [confirmation@saintemarieorleans.ca](mailto:confirmation@saintemarieorleans.ca) pour que son nom soit retiré de notre liste et qu'ainsi vous ne receviez plus de courrier à ce sujet.**

Dans le cas où votre enfant désire recevoir le sacrement de la confirmation, veuillez transmettre idéalement en un seul envoi, d'ici le 20 octobre, les deux documents suivants par courriel au [confirmation@saintemarieorleans.ca](mailto:confirmation@saintemarieorleans.ca) ou par télécopieur au 613 824-1457 afin de nous permettre de créer la banque de données des candidats et candidates à la confirmation pour 2018 :

**1. une copie de l'acte de baptême de votre enfant :**

Veuillez noter qu'il vous revient de nous transmettre une copie de l'acte de baptême même si votre enfant a été baptisé à notre paroisse et y a reçu les sacrements du pardon et de la première des communions.

Si toutefois vous n'avez plus en main une copie de son acte de baptême et que votre enfant a été baptisé à Sainte-Marie, je vous prie d'en faire la demande au bureau de la paroisse par courriel au [sainte-marie@sympatico.ca](mailto:sainte-marie@sympatico.ca) ou par téléphone au 613 830-9678 ; à noter qu'il vous en coûtera 10\$. Si votre enfant a été baptisé dans une autre paroisse, veuillez communiquer avec celle-ci pour en obtenir une copie.

De plus, si l'acte de baptême de votre enfant a été préparé dans une langue autre que le français ou l'anglais, veuillez le faire accompagner d'une traduction dans l'une de ces langues.

**2. la feuille-réponse à la page 3 de cette lettre :**

Svp compléter en lettres moulées et me transmettre électroniquement cette feuille-réponse. Veuillez noter qu'**elle ne constitue pas l'inscription officielle et obligatoire** qui aura plutôt lieu en janvier prochain.

Je vous invite à prendre connaissance, à la page 4 de la présente lettre, du programme complet de pastorale de la confirmation, à le conserver comme aide-mémoire et à inscrire les dates des étapes obligatoires dans votre agenda.

Veuillez noter également que ceci est le seul format de lettre que nous vous transmettons, vous ne recevrez donc pas de lettre sous format papier comme par les années précédentes.

Pour procéder à l'envoi des deux documents au [confirmation@saintemarieorleans.ca](mailto:confirmation@saintemarieorleans.ca) veuillez :

- pour l'acte de baptême :  
numériser (scanner) ou encore photographier ce document et nous le transmettre,
- pour la feuille-réponse incluse dans cette lettre, soit la page 3 :
  - 1- « activer la modification » (« enable edit ») et compléter cette page
  - 2- numériser (scanner) la page et nous la transmettre
  - 3- ou encore créer un nouveau fichier à partir du document complété et nous le transmettre

En souhaitant que la démarche de votre enfant dans sa préparation au sacrement de la confirmation, ainsi que la vôtre, vous comblent dans l'Esprit Saint.

*Jacqueline Loranger*  
Chargée de projet – Confirmation



Paroisse Sainte-Marie d'Orléans  
Sacrement de la confirmation - 2018

feuille-réponse

Prénom et nom de l'enfant : \_\_\_\_\_

École : \_\_\_\_\_

Enseignant(e) : \_\_\_\_\_

Courriel d'un parent : \_\_\_\_\_

Adresse civique complète d'un parent : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Numéro de téléphone d'un parent : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Notre enfant désire recevoir le sacrement de la confirmation en 2018,  
et

\_\_\_\_\_ nous annexons une copie de son acte de baptême, ou

\_\_\_\_\_ nous demanderons une copie de son acte de baptême à la paroisse où  
le baptême a été célébré et nous vous le ferons parvenir dans les  
plus brefs délais.

Svp retourner les documents suivants, tous les deux si possible, **d'ici le  
20 octobre** au [confirmation@saintemarieorleans.ca](mailto:confirmation@saintemarieorleans.ca) :

1- une copie de l'acte de baptême de votre enfant

2- la présente feuille-réponse complétée.

Merci de votre collaboration!

## **PROGRAMME DE PASTORALE DE LA CONFIRMATION 2018**

### **ÉTAPES OBLIGATOIRES VERS LA CONFIRMATION**

1- Invitation aux élèves par un prêtre  
début janvier dans les écoles catholiques

2- Soirée d'information: parents, à Sainte-Marie  
le mardi 9 janvier à 19h00  
1 obligation : copie de l'acte de baptême remise

3- Sessions d'inscription: candidats  
aux messes dominicales des fins de  
semaine des 20-21 et 27-28 janvier

- à Sainte-Marie : samedi à 17h00 et  
dimanche à 9h00, 10h30 et 12h00  
- à Saint-Hugues : dimanche à 10h15

2 obligations : inscription effectuée et 2 choix remis

4- Soirée de préparation, à Sainte-Marie  
pour les confirmands et leurs parents  
le mardi 13 février à 19h00  
ou le jeudi 22 février à 19h00  
1 obligation : remise de la fiche  
d'information complétée

5- Soirée de prière, à Sainte-Marie  
pour les confirmands accompagnés de  
leurs parents et leur parrain ou leur marraine  
le jeudi 5 avril à 19h00

6- Célébrations du pardon  
pour les confirmands dans  
les écoles catholiques,  
durant le Carême

7- Confirmations

- à Sainte-Marie :

le samedi 28 avril à 11h00,  
14h00 et 17h00 et

le samedi 5 mai à 11h00  
et 14h00

- à Saint-Hugues :  
le dimanche 29 avril à 10h15